

Transformer les plantes sauvages

OBJECTIFS

- S'approprier des méthodes de détermination des plantes sauvages dans leur milieu.
- Appréhender les protocoles d'hygiène (plan de maîtrise sanitaire). ■ Évaluer les démarches à faire pour être en accord avec la réglementation. Objectifs * A10 - Transfor

CONTENU

Jour 1 : 20 Mars

Salades sauvages et plantes aromatiques

- Confection de pesto, vinaigre, salades. ■ Règles de cueillette.
- Introduction aux règles d'hygiène, à la réglementation et au HACCP.
- Mise en réflexion sur le Plan de Maîtrise Sanitaire.

Jour 2 : 9 Avril

Plantes médicinales :

- Préparations pour plantes médicinales ■ Confection de baume, vinaigre des 4 voleurs, sirop de plantes à base d'infusions, selon les possibilités.
- Où se fournir en équipement et matières premières ?
- Perspectives.

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi.datadock

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

FD CIVAM du Gard

DURÉE : 1,5 jour(s)

DATE LIMITE : 18/04/2023

TARIFS

VIVEA

Gratuit

Porteurs de projet non éligibles au Vivea, demandeurs d'emploi, salarié agricoles: nous contacter

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Claire Breit-Corbière

breit.civamgard@gmail.com

FD CIVAM du Gard

216 Chemin de campagne

30250

SOMMIERES

Tel. 04.66.77.11.12

N° d'organisme de formation :

91.30.00.40.930

Inscription sur www.civamgard.fr

NOTE : Apporter son pique-nique !

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/04/2023	FD Civam Gard 30250 Gard	Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages
25/04/2023	FD Civam Gard 30250 Gard	Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

THÈMES

Transmission

FINANCEURS

VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))